



À l'aide ! juridique – Rassemblement national Vie Féminine participe à l'action !

Jeudi 13 Juin 2013 à 10h - Place royale de Bruxelles

Du 8 mars 2013 au 8 mars 2014, la Caravelle des Droits des Femmes de Vie Féminine sillonnera les quartiers et les villages de Wallonie et Bruxelles afin d'informer les femmes sur leurs droits. Dans le cadre de ce projet, Vie Féminine tient à assurer son soutien et sa participation à la mobilisation en faveur d'une aide juridique accessible.

En effet, les femmes ont souvent du mal à revendiquer leurs droits. Elles les évoquent beaucoup par la négative : ceux qu'elles n'ont (toujours) pas, ceux qu'elles ne peuvent pas faire valoir, ceux qu'on leur refuse. Pour de très nombreuses femmes, accéder à ses droits apparaît comme un parcours semé d'embûches. Elles témoignent régulièrement des obstacles qu'elles rencontrent au quotidien pour les appliquer : « Mon propriétaire me harcèle mais je ne sais pas quoi faire. Je n'ose pas aller voir un avocat, je n'en ai pas les moyens et ça pose trop de problèmes » ; « On n'est pas à égalité devant le juge, tout le monde n'a pas un bon vocabulaire, les moyens financiers »¹ ; « Battue par mon conjoint, j'ai fait quelques fois appel à la police. Je me suis entendu dire "S'il fallait chaque fois se déplacer pour ces histoires"...»²

Rappelons par ailleurs qu'aujourd'hui, en Belgique, il existe des inégalités structurelles flagrantes entre les hommes et les femmes. Voici quelques chiffres pour illustrer cette situation³ :

- 15,8 % de femmes connaissent un risque de pauvreté.
- 49,4 % des ménages les plus menacés sont monoparentaux et 85,5 % d'entre eux ont une femme à leur tête.
- 36 % des femmes sont dépendantes financièrement des personnes avec lesquelles elles vivent.
- L'écart salarial entre les femmes et les hommes s'élève à 23 %.
- 57,2 % des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) sont des femmes et la catégorie d'âge la plus importante est celle des 20-24 ans.

Par conséquent, la réforme de l'aide juridique, qui met en place un système payant pour tous, risque d'exclure les plus pauvres de notre société - dont font partie les femmes - de l'accès à la justice. Les mesures actuelles d'austérité du gouvernement ne feront qu'aggraver cette situation.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est important de rappeler que les femmes ont le droit d'avoir des droits. Le droit d'accéder à un emploi, à un logement, à des soins de santé de qualité et le droit à une aide juridique accessible et de qualité.

¹ Témoignages récoltés lors d'activités dans le cadre de la Caravelle des Droits des Femmes

² *Face aux violences conjugales, quel est l'apport d'un mouvement féministe d'éducation permanente ?* Recherche-action, Bruxelles, Vie Féminine, 2008, p. 17

³ *Femmes et hommes en Belgique : Statistiques et indicateurs de genre*, Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH), Bruxelles, 2011 ; *Egalité entre les femmes et les hommes en Wallonie*. Photographie statistique, Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS), Namur, 2010.



Cette action se déroule dans le cadre de la Caravelle des Droits des Femmes, actuellement amarrée dans le Brabant Wallon. Ce 13 juin, le dispositif sera déployé sur la Place Royale de Bruxelles.

Plus d'informations sur le projet : www.caravelledesdroits.be

Contacts :

Ariane Estenne

Coordinatrice de la Caravelle des Droits des Femmes

caravelledesdroits@viefeminine.be

02/ 227.13.12 – 0496/11.91.27

Gaëlle David

Chargée de communication

communication@viefeminine.be

02/227.13.28

Vie Féminine - Mouvement féministe d'éducation permanente

111, Rue de la Poste - 1030 Bruxelles

02/227 13 00